

JEAN EUDES,

PROPHÈTE DE SON TEMPS ET PROPHÈTE POUR AUJOURD'HUI

par Gilles Ouellet, c.j.m.

L'anniversaire de Jean Eudes nous invite à retenir quelques éléments de son histoire pour nous apprendre à mieux connaître cet homme et à découvrir, avec admiration, sa liberté pastorale. Dans un premier temps, aidé des biographies récentes publiées en France ², nous retiendrons des traits du contexte social dans lequel a grandi Jean Eudes. Puis nous verrons comment, éclairé par sa propre expérience pastorale, il en est venu à proposer des moyens de travailler à la première mise en place des séminaires. Enfin, sa manière particulière d'organiser son travail pastoral pourrait nous être source d'inspiration pour le suivre dans la ligne d'une fidélité créatrice.

1. LA VOCATION NAÎT TOUJOURS MARQUÉE PAR UNE CULTURE

Les conditions sociales du temps

Au début du XVII^e siècle, la ville de Caen était un centre dynamique de vie économique, administrative et intellectuelle.

Catholiques et réformés y cohabitent dans une paix protégée. On estime sa population à douze mille habitants environ, dont trois ou quatre mille étaient huguenots. L'exemple le plus intéressant de la cohabitation pacifique est manifeste lorsque les bourgeois de Caen résistent au projet d'implantation d'un collège de Jésuites pour ne pas troubler cette bonne entente. Il faut une décision du roi Henri IV, en 1608, pour imposer la création du collège du Mont.

Malgré une certaine prospérité, la ville est remplie d'un peuple misérable assez nombreux, qui de temps en temps explose en révoltes violentes, en pillages de maisons bourgeoises ou de bateaux chargés de grains; il s'ensuit des répressions plus ou moins sévères.

Deux abbayes bénédictines dominent la ville depuis le temps du duc Guillaume; celle des moines de l'Abbaye aux hommes, offre jusque vers 1660 l'image d'une vie relâchée et parfois scandaleuse; l'Abbaye aux Dames, au contraire, s'est réformée dès les années 1600. En ce début de siècle, Caen voit naître et se développer divers foyers de vie chrétienne fervente.

En ce début du XVII^e siècle, les prêtres, trop nombreux, sont souvent mal préparés à leur ministère, et surtout peu conscients de sa grandeur spirituelle. Pour travailler efficacement à la réforme du clergé, Bérulle fonde à Paris, en 1611, une société de prêtres séculiers, qu'il appelle l'Oratoire de Jésus.

Une vocation qui mûrit

Dans ces conditions difficiles du début du siècle, Jean Eudes est façonné par le milieu qui le voit grandir. Il est impossible de faire fi du contexte de vie qui marque habituellement nos années de formation. *«Il vivait dans un village où il y avait, dit-il très peu d'instruction pour le salut, et où très peu de personnes communiaient plus souvent qu'à Pâques.» (...)* *«Sans doute fut-il aidé dans son éveil spirituel en ces années-là par ses rencontres avec une châtelaine du voisinage, Mme de Sacy, dont l'époux était seigneur de Ri. Elle habitait tantôt à Paris, tantôt à Bazoches, petite ville de la région. A Paris, guidée par des jésuites, elle fréquentait les «milieux de dévotion», et elle avait une grande admiration pour le Père de Bérulle, qu'elle connaissait bien. En Normandie, elle faisait preuve d'une charité attentive et efficace: »elle apportait la joie dans la province», nous dit-on.*

Son premier biographe, un curé de Falaise contemporain de Jean Eudes, nous raconte qu'elle «prenait grand plaisir» à s'entretenir avec un petit garçon de neuf ou dix ans qui, «dans une de ses paroisses, vivait une simplicité et innocence extraordinaire». Il s'agit de Jean Eudes. Elle a été auprès de lui, dès cette époque, un témoin de l'étonnante germination spirituelle des premières années du XVII^e siècle ...³

Une foi personnelle mûrit en lui, et il pourra noter plus tard: *«J'ai commencé, à l'âge de douze ans environ à connaître Dieu - d'une connaissance personnelle et intime - et à communier tous les mois après avoir fait une confession générale».*⁴

Les études

Il semble que ses parents n'avaient pas l'intention de lui faire poursuivre ses études. Ils s'y décidèrent un peu tardivement, pour une raison que nous ne connaissons pas: insistance de maître Blanette ou de Mme de Sacy ? Désir d'être prêtre exprimé par le

jeune garçon ? Toujours est-il qu'il part pour Caen, capitale de la Basse Normandie, située à 50 km de son village, pour y être l'élève des jésuites. En 1615, âgé de 14 ans, Jean Eudes prend probablement pension dans une famille de la ville, entre dans la quatrième classe de ce collège, peuplé de six à huit cents élèves. Vers 1618, il entre dans la Congrégation de Notre-Dame, et il consigne cela comme une grâce décisive

Les misères du temps: pestes et révoltes

1619 - peste à Paris, Rouen, Bayeux, grande procession publique dans la ville de Caen où il fut dit, chanté et célébré une messe en musique où tout le clergé a assisté, Jean Eudes a peut-être participé à cette prière publique..

1620 - Louis XIII veut prendre en main son Royaume - ramener à l'obéissance quelques vassaux qui avaient pris, pendant la régence, quelques habitudes d'indépendance. A la tête de 8000 hommes, il soumet Rouen.

Le 15 juillet, il met le siège devant le château de Caen; le 17, le gouverneur fait sa soumission. Violence et guerre tiennent beaucoup de place en ce siècle, de même que la douleur de cette déchirure de l'Église.

Tonsure et ordres mineurs

19 sept 1620, Jean Eudes reçoit la tonsure et les ordres mineurs des mains de son évêque. Cette tonsure ne lui ouvre l'accès à aucun «bénéfice ecclésiastique», on peut estimer qu'elle n'est pas pour lui une simple formalité, mais traduit déjà une orientation vers le service de l'Évangile. En comparaison, Jean-Jacques Olier est lui aussi tonsuré la même année; mais il n'a que douze ans, et il reçoit aussitôt le premier de ses prieurés, celui de Bazainville.

Jean Eudes, désormais clerc, ne devient ni prier, ni abbé; mais il entreprend des études de théologie: un an, dix-huit mois peut-être, à l'université de Caen - probablement encore chez les Jésuites.

Le temps de la décision

À 21 ans, il s'engage sur de nouveaux chemins.

Prêtre et non religieux

Dans la communauté nouvelle fondée à Paris, Bérulle a un grand désir de rendre au prêtre toute sa noblesse. C'est peut-être ce que cherche Jean Eudes dans ses premiers tâtonnements. Il veut être prêtre, et rien de plus; et, en entrant à l'Oratoire, plutôt que chez les Jésuites qu'il vénérât, il fait le pari - ce n'était pas du tout évident à son époque - que l'état de prêtrise par lui-même peut être un chemin de sainteté.

Une riche famille de la ville, les Répichon ont offert une belle maison pour y installer la nouvelle communauté à Caen, et nous indiquent les bons effets de la présence des Oratoriens: *«Le motif principal des donateurs le plus explicitement marqué dans ce contrat est la douleur qu'ils ont de voir l'hérésie faire de si grands progrès dans leur ville. Ils croient, disent-ils, ne pouvoir mieux faire que d'y opposer les prêtres de l'Oratoire, dont la science et la charité, le zèle et la bonne vie répandent partout une bonne odeur de Jésus-Christ.»*⁵

Il aurait eu pourtant des raisons d'hésiter à entrer dans cette communauté nouvelle: l'Oratoire, tel qu'il a pu l'apercevoir à Caen autour du P. Achille de Harlay De Sancy, qui avait été ambassadeur du roi à Constantinople pendant 10 ans, est une congrégation très citadine, et même aristocratique....Lui, fils de paysan serait-il à sa place parmi eux ? Difficulté réelle, il ne peut la méconnaître. Il choisit de l'affronter⁶.

La querelle du temps

L'idéal religieux, on le voit attirer toujours ou à nouveau pendant cette période. Rien qu'à Paris, 55 maisons ou communautés religieuses s'implantent entre 1600 et 1639. Mais ce succès n'est pas sans poser de problèmes.

De plus en plus on s'inquiète du grand nombre des religieux, qui immobilisent de la main-d'oeuvre, qui prennent une place de plus en plus importante dans l'espace urbain, qui sont à la charge des communautés, qui échappent à l'autorité du roi et des évêques. Des conflits éclatent avec le clergé séculier: leur action n'est pas contrôlée par ceux qui doivent être les moteurs de la Réforme catholique; évêques et curés de paroisses se plaignent de la concurrence, en particulier dans le domaine de la confession.

Ainsi, les années 1620-1630 sont-elles marquées par une querelle entre les réguliers et séculiers. Dans plusieurs diocèses, on connaît des incidents au sujet de la juridiction des confesseurs. En 1625,

année de l'ordination de Jean Eudes, l'Assemblée du clergé, réunie à Paris émet une Déclaration contre les exemptions et les privilèges des réguliers. En 1631, Jean-Pierre Camus, évêque de Belley soulève, par diverses publications, une bataille contre les moines qui s'étendra sur plusieurs années. La vie contemplative n'est guère mise de l'avant par le concile de Trente.

Olier et Jean Eudes ont une connaissance concrète de la situation des prêtres en paroisse. Ils veulent réformer l'Église dans le cadre des paroisses. Il y a là une situation grave qui nécessite une solution. Il n'est donc guère étonnant que de nombreuses sociétés cléricales' soient apparues au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle.

Un modèle qui s'impose

La priorité est mise sur le ministère pastoral. On crée des associations de prêtres, comprenant parfois des laïcs (avec tendance à la séparation entre les deux). Ils ne veulent rien céder aux religieux sur la qualité de la vie spirituelle. S'ils prononcent des voeux, ceux-ci ne doivent en rien gêner la mission.

Un petit exemple du statut reconnu à ces nouvelles communautés. La faculté de théologie de Paris est considérée comme séculière. Les religieux n'y ont pas accès. Les Jésuites en sont exclus, comme les Barnabites. Mais la Faculté de théologie reconnaît la nouvelle congrégation de l'Oratoire comme séculière, lorsqu'elle accepte d'accueillir chez elle les jeunes Oratoriens.

Avec la controverse au sujet de certaines initiatives de Bérulle auprès des Carmélites et l'évolution progressive de sa spiritualité, l'idée de voeu est progressivement abandonnée dans cette nouvelle communauté. Peu utiles pour des prêtres qui vivent dans le Christ, les voeux font trop ressembler l'Oratoire à une Congrégation de réguliers. Dans le contexte de la lutte entre les prêtres séculiers et les religieux, Bérulle ne peut qu'opposer les voeux solennels au caractère sacerdotal et refuser d'en instituer.

Quelques conclusions

Une vocation mûrie dans un contexte

A partir de cette lecture rapide du contexte, on peut mieux comprendre que la vocation de Jean Eudes a mûri dans le contexte de sa Normandie natale, sous l'influence politique, sociale et religieuse de son temps.

Dans cette capitale de Caen, il a sous les yeux les résultats de la division de l'Église. Malgré une certaine coexistence pacifique, le contexte est polémique. En 1636, Jean Eudes prêche à Pleurtuit. Il écrit à Mme de Budos et lui raconte comment il a souffert persécution. *«Les uns ont dit que j'étais le précurseur de l'Antéchrist, les autres, un séducteur, d'autres, un sorcier Il était arrivé seul: on l'aurait peut-être chassé, si ses confrères n'étaient venus à temps le rejoindre. Cette violente opposition s'explique: » Une partie de Pleurtuit relevait de la haute justice du comte de Motter, le marquis de la Moussaye, qui était protestant et beau-frère de Turenne». Les opposants étaient une petite colonie de huguenots installés là depuis peu. Peut-être était-ce son premier contact proprement missionnaire avec les disciples de Calvin. Et il semble avoir été rude».*⁷

Malgré l'existence de nombreuses communautés religieuses, même réformées, il choisit de ne pas se joindre à une communauté de réguliers, en excluant même les jésuites qu'il aime beaucoup. A partir de son milieu rural, il a compris que le prêtre doit être proche de son peuple et qu'il doit l'attirer par sa propre vie, par sa piété et par sa charité. C'est pourquoi il privilégia toujours les missions (travail plus en profondeur et proche de la vie des gens) que les discours de controverses, plus éblouissants mais moins favorables à la conversion.

Il choisit donc une communauté de support pour sa vocation personnelle et capable de promouvoir la dignité du service pastoral pour la réforme de l'Église.

2. LES RÉFLEXIONS DES DERNIÈRES ANNÉES DANS LA SOCIÉTÉ DES EUDISTES

À des époques difficiles de leur histoire, les Eudistes se sont opposés en deux camps: ceux qui n'estimaient pas nécessaire de les définir autrement que par le sacerdoce vécu en commun, et ceux qui insistaient pour les définir par un service spécifique du sacerdoce.

L'Assemblée générale de 1983 nous propose un texte de Constitutions dans un style plus biblique et performatif qui fait disparaître le vocabulaire juridique antérieur de *fin dernière et générale et deux autres fins subalternes et particulières*.

Les Constitutions rédigées par Jean Eudes nous parlent ainsi du but et de la fin de notre Congrégation:

«Elle est que ... tous ceux qui la composent ... puissent acquérir la perfection qu'un chrétien et qu'un prêtre doit avoir pour plaire à Dieu ... en honorant Dieu et en faisant sa volonté d'un grand coeur et d'une âme ardente.(...) Elle a deux autres fins subalternes et particulières: (...)préparer des ouvriers irréprochables pour la vigne du Seigneur (...) et renouveler l'esprit du christianisme dans les chrétiens et y faire vivre et régner Jésus-Christ Notre Seigneur». .⁸

Le texte de 1983 propose pour notre temps une relecture des Constitutions primitives. Plus de vingt années se sont écoulées depuis. Et il faudrait être vigilant, dans la lecture actuelle que l'on fait du texte de 1983, et ne pas briser l'équilibre qui s'y trouve, en tirant sur l'un ou l'autre élément au gré des sensibilités et des besoins actuels.

Nous avons déjà tendance à oublier cette fin dernière de la Congrégation - *soutenir chacun dans sa vocation de baptisé et de prêtre* - comme ce fut le cas de la vocation personnelle de Jean Eudes.

Cette fin dernière et générale se retrouve pourtant clairement dans la page de garde du Chapitre 1 qui cherche à exprimer ce qu'est la Congrégation, et dans le texte du no 6 des Constitutions: *«La Congrégation veut que ses membres, en accomplissant leur apostolat, s'acheminent vers la sainteté à laquelle les appelle la grâce de leur baptême et de leur ordination».*

Dans le chapitre II, à l'article 1 Vivre la Mission de l'Église, avant même La communauté apostolique et ses modalités de l'Oeuvre de l'évangélisation et de la Formation de bons ouvriers de l'Évangile, on retrouve encore le vocabulaire traditionnel de l'Alliance par le Baptême: n° 15: *«A sa suite (Jean Eudes), tous se veulent témoins fidèles de l'Alliance conclue avec Dieu par leur baptême. Les prêtres, répondant à la grâce de leur ordination, cherchent à réaliser pleinement l'idéal de sainteté proposé par leur fondateur pour devenir des «pasteurs selon le Coeur de Dieu»*

L'assemblée générale de Quito (juillet 2001) nous proposait de réfléchir en terme de «fidélité créatrice». Les situations particulières des provinces n'ont pas vraiment permis d'entreprendre un travail en profondeur. La «fidélité créatrice» devrait nous amener à chercher des moyens d'élargir la participation des baptisés à ce souci de l'Église toute entière: assurer la qualité du service pastoral. Au service de toute l'Église, il m'apparaît

que cette tâche doit être entreprise avec une certaine urgence.

3. L'AUDACE D'APPELER À UN AGE PLUS AVANCÉ

Une interprétation prophétique du concile de Trente

Dans le contexte ecclésial du XVII^e siècle, où on travaille à la Réforme de l'Église à la suite du Concile de Trente, dans le contexte où les prêtres sont trop nombreux, ignorants et souvent, à cause des structures sociales et ecclésiales, sans véritable vocation, le concile a proposé à tous les évêques la création de séminaires.

En France, pendant environ un siècle, les essais les plus divers se succèdent et n'aboutissent pas. Les conciles provinciaux, les Assemblées du Clergé, les synodes diocésains ont beau prendre des mesures et des décisions: on remet l'exécution au lendemain et on finit par un échec plus ou moins rapide.

Dans le décret du concile de Trente, le trait initial pour la création des séminaires est un principe de bonne pédagogie: on tente de prendre en compte le fait que le pli de l'enfance reste pris pour la vie entière.

«...à moins d'être formés à la piété et à la religion à l'âge le plus tendre, où les habitudes n'ont pas encore pris possession des hommes entièrement, il leur est impossible, sans une protection très grande et toute particulière du Dieu tout-puissant, de persévérer d'une façon parfaite dans la discipline ecclésiastique.»

Le second paragraphe:

«Dans ce collège, on ne recevra aucun enfant qui n'ait au moins douze ans, qui ne soit né de légitime mariage et qui ne sache suffisamment lire et écrire, dont le bon naturel et la volonté rte donnent à espérer qu'il s'engagera à servir perpétuellement dans le ministère ecclésiastique»⁹

Au chapitre 6 de la XXIII session, il est admis que *«les clerics peuvent se préparer aux ordres en dehors de ce séminaire clans quelque école ou université»* Rien d'étonnant si, armées de ce texte, de puissantes universités, celle de Caen par exemple, veulent conserver leur monopole d'enseignement et font systématiquement échec à toute fondation nouvelle.¹⁰

Si l'on s'en tient à la lettre du décret de Trente, «une seule maison» doit abriter les enfants à peine tonsurés et les clercs engagés dans les ordres majeurs. La mesure porte en elle ses inconvénients. Saint Charles Borromée et saint Vincent de Paul, Monsieur Bourdoise et M. Olier ne tardèrent pas à s'en apercevoir.

«L'ordonnance du Concile est à respecter comme venant du Saint Esprit. L'expérience fait voir néanmoins que de la façon qu'on l'exécute à l'égard de l'âge des séminaristes, la chose ne réussit pas, ni en Italie, ni en France, les uns se retirant avec le temps, les autres n'ayant pas l'inclination à l'état ecclésiastique, les autres se retirant dans les communautés et d'autres fuyant les lieux auxquels ils sont liés d'obligation par leur élèvement, aimer mieux brusquer fortune ailleurs. Il y en a quatre dans le Royaume: à Bordeaux, à Reims, à Rouen et ci-devant à Agen. Ni l'un ni l'autre de ces diocèses en reçoivent aucun bon effet; et je crains que, hors Milan et Rome, les choses en soient de même en Italie.

(...) Je persiste toujours en la pensée qu'il n'est pas expédient de recevoir autre que des prêtres et des personnes qui sont dans les ordres, et non pour leur apprendre les sciences mais l'usage d'icelles en la manière que l'on fait aux ordinands».¹¹

Cette application intelligente des ordonnances de Trente - que d'ailleurs saint Charles Borromée avait déjà faite à Milan - fut vraiment l'heureuse innovation qui permit en France l'essor des séminaires. Les inconvénients que M. Bourdoise avait signalés trouvèrent là leur remède et M. Olier, fixant la formule des grands séminaires, ne fera que consacrer la distinction établie par M.

Vincent.

Dans une lettre à François de Harlay, archevêque de Rouen (1647) , Jean Eudes explique d'abord comment il prétend se fixer dans les lignes du concile de Trente, et voici maintenant comment il entend s'en dégager:

«Il y a deux parties dans l'établissement des séminaires ecclésiastiques: l'une d'un collège pour enseigner la jeunesse, l'autre des exercices et instructions cléricales et pratique des dites fonctions dans l'emploi des missions. Les prélats [ont] maintenant assez de commodité du collège. »

Aussi Jean Eudes pousse plus loin sa requête pour lui et pour les siens:

«Les susdits prêtres du séminaire croient satisfaire suffisamment au surplus en vous

priant de confirmer cet institut provincial et d'agréer que l'hiver ils vaquent aux exercices et l'été aux missions, afin que en une même année ils montrent la théorie et la pratique, entre les services continuels qu'ils rendent aux paroisses sous MM les Curés. »¹²

Comme pour saint Vincent de Paul, le séminaire est aux yeux de saint Jean Eudes un centre d'initiation pastorale.

Dans la ligne de la «fidélité créatrice», à la suite de Vincent de Paul et de Jean Eudes, nous pourrions oser appeler des personnes plus âgées, dans le contexte d'une «pastorale d'appel» dynamique. Dans une société de chrétienté, comme celle du XVII^e siècle, où les candidats sont très nombreux et ignorants, l'option de Trente est d'appeler dès le plus bas âge et de préparer et protéger les vocations dans le contexte des séminaires.

Appeler à un autre âge parce que la mission «ici» l'exige

En Amérique du Nord, dans une société sécularisée, avec une population beaucoup plus âgée, un taux de natalité presque le plus bas au monde et des prêtres qui se font de plus en plus rares, nous devons changer nos méthodes d'appel.

Le problème de notre recrutement n'est pas lié qu'à la faible culture religieuse des jeunes, à leur soi-disant manque de générosité, à leur insécurité face aux engagements à long terme; il est aussi lié à une moindre pertinence de certaines structures d'Église. Les structures d'éducation ont été, chez nous, reprises par l'État. Nous avons perdu notre présence auprès des jeunes dans les collèges. La structure paroissiale actuelle n'est pas très mobilisatrice.

Sûrement l'Esprit appelle encore aujourd'hui. Mais si nous nous limitons à attendre une relève qui devrait venir du côté des jeunes, je crois, avec Gilles Routhier¹³, que nous faisons fausse route. Nous rencontrons de moins en moins de familles fonctionnelles et stables, d'institutions avec une présence significative de témoins catholiques auprès des jeunes. La théologie de la vocation a évolué.

À cause de la culture séculière, nous trouverons moins facilement des «appels personnels» cultivés dans des milieux favorables à la manière d'autrefois. Et il faut rappeler que traditionnellement ces «appels personnels» ont toujours été proposés aux Églises qui les ont reconnus, authentifiés. La vocation existe quand elle est authentifiée par l'Église.

Dans le nouveau contexte de ce siècle, l'Église pourrait revenir à certaines pratiques connues dans les siècles antérieurs; elle pourrait redevenir une Église d'appel qui, au gré des besoins de son temps, ¹⁴ interpelle les baptisés à la mission. L'Église ne doit pas se mettre à la remorque de « l'appel personnel » et des seuls besoins paroissiaux; il lui faut apprendre à « engager » à partir des grands besoins d'une Église locale, ou encore, pour nous, à partir de projets communautaires qui nous tiennent à coeur.

Lançons plutôt des appels pour répondre à quelques-unes des grandes misères de notre temps: la solitude, l'isolement, le besoin d'être écouté, les emprisonnements de toutes sortes, le besoin de spirituel, les démarches de réconciliation, l'accompagnement dans la recherche de Dieu. Voilà quelques lieux mobilisateurs pour la mission suggérés par le charisme de la miséricorde.

Un des traits de génie de Jean Eudes a été d'offrir un support, un champ apostolique et un cadre de vie aux nouvelles vocations de son siècle pour qu'ils puissent acquérir la « *perfection qu'un chrétien et qu'un prêtre doit avoir.* » Nous serait-il possible, en ce temps-ci, en ce continent, d'offrir notre soutien aux nouvelles vocations que suscite l'Esprit: jeunes professionnels, femmes, laïcs au service de la mission paroissiale, jeunes retraités, prêtres diocésains ayant le goût de la mobilité ?

Les Ordres, Instituts et diverses Sociétés dans l'Église cherchent souvent à se définir par les oeuvres. Une fois de plus dans l'histoire de chacun de nos milieux, pour mieux marquer notre identité, nous sommes tentés par cette tendance. Au risque d'oublier cette vérité fondamentale: une « province » est apostolique non seulement par les quelques projets communautaires existants ou à venir, mais également par les engagements personnels actuels de chacun de ses membres.

Il y a là un défi réaliste mais exigeant, qui demande un important changement de mentalité:

comment reconnaître chacune des personnes apostoliques que nous sommes comme une richesse pour une Société de vie apostolique comme la nôtre?

Comment pouvons-nous considérer chacun comme faisant partie d'un vaste réseau apostolique ?

Comment créer des liens entre les diverses générations ?

Comment recréer un réseau de solidarité effective ?

Une communauté apostolique ne peut exister que par les personnes apostoliques qui la composent.

Notre volonté de poursuivre la mission se manifestera dans une politique d'appel auprès des membres de toutes les communautés où nous sommes engagés, autant auprès des laïcs adultes que des jeunes en recherche de défis motivants. Nous avons à re-choisir de faire connaître le charisme particulier de notre Société et le présenter comme une réponse à une des tâches urgentes de l'Église de notre temps.

Un réseau de partenaires nouveaux

Jean Eudes fait totalement sienne l'orientation qui lui est indiquée par ses supérieurs de se consacrer aux missions. Les Oratoriens forment des équipes de missionnaires. L'équipe oratorienne de base peut ne compter que trois ou quatre prêtres, mais elle s'élargit en invitant d'autres prêtres. Jean Eudes a le don de susciter ces vocations de missionnaires adjoints. Le P. De Condren, 2^e supérieur de l'Oratoire le cite en exemple; écrivant à un évêque, il fait allusion à la grande mission que Jean Eudes dirigeait à Caen en 1639.

«Il y emploie, dit Condren, cent confesseurs. Il n'a néanmoins avec lui qu'un seul prêtre de l'Oratoire. Dieu lui fait la grâce de rendre le peuple capable de tirer assistance des autres prêtres, et les autres prêtres de la leur donner». Certains prêtres devinrent pour lui des «associés» fidèles qui l'accompagnaient habituellement. Et quelques-uns furent les premiers membres de la Congrégation qu'il allait fonder. »¹⁵

La mission telle que Jean Eudes la conçoit peut durer un ou deux mois. Prière en famille élargie, réunion avec les gentilshommes, avec les dames ou autres catégories de personnes; réunions spéciales pour les prêtres; longue présence des missionnaires, effort intense d'enseignement. Cet outil constitue un solide outil d'évangélisation et de renouvellement moral.

Talent de Jean Eudes: constituer des équipes de prêtres diocésains collaborateurs dans les prédications, le catéchisme aux enfants, les confessions; trouver des laïcs et autres personnes pour assurer le financement des projets afin de n'être pas à charge des populations. Un souci constant était de trouver des donateurs pour subvenir aux frais de cette grosse affaire qu'était la mission. Pas de quêtes sur place. On ne veut rien demander au peuple du lieu. Jean Eudes note soigneusement dans son Mémorial les noms de ces bienfaiteurs qui défrayaient les missions: laïcs aisés, prêtres ou évêques.

Dans la ligne de la fidélité créatrice, nous voilà devant quelques défis pour nous aujourd'hui:

- recherche d'autonomie dans nos projets personnels ou communautaires
- ne pas être à la remorque des diocèses (qui ont de moins en moins la capacité de

payer)

- créativité, dans la ligne des interventions plus prophétiques, nous ne sommes pas la main d'oeuvre dans la ligne de la hiérarchie et des urgences paroissiales. Danger: rester à la remorque des salaires diocésains disponibles.
- liberté de déplacement: nous ne sommes pas incardinés à un diocèse.

Un statut original dans l'Église, toujours à définir

« En pratique, actuellement ou bien on dépend d'un évêque du lieu et on est prêtre séculier, ou bien on dépend, dans sa nomination d'un autre, et alors, bon gré mal gré, quels que soient le costume, les voeux ou l'étiquette, on est religieux ou «assimilé aux religieux». N'y a-t-il pas place dans l'Église, pour une catégorie intermédiaire de prêtres séculiers qui dépendraient de l'ensemble du collège épiscopal, par les Conférences épiscopales nationales ou de quelque autre façon ?¹⁶

Nous sommes là devant une tout autre façon de travailler que celle des curés et des pasteurs de notre temps. Jean Eudes, toujours au service des diocèses, se déplaçait au gré des besoins. Il travaillait par projets plutôt qu'à partir d'engagements permanents. Projets ponctuels, réalisés avec l'aide de partenaires ou d'«associés».

Symposium des Sociétés de vie apostolique (1995)

Lors d'un symposium des Sociétés de vie apostolique tenu à Rome en 1995, le supérieur général des Lazaristes a fait une intervention très remarquée, en soulignant une caractéristique propre à toutes les Sociétés de Vie Apostolique: la Liberté.

- Aux origines, les fondateurs nous ont conçus comme des troupes d'avant-garde, allant au devant des besoins. Aujourd'hui, la disponibilité et la mobilité deviennent encore plus importantes quand l'Église nous appelle à la nouvelle Évangélisation. Cela peut signifier d'avoir le courage d'abandonner des oeuvres que d'autres peuvent poursuivre. Même si elles sont anciennes. Afin d'être libres pour répondre à des besoins plus pressants.

- Nous sommes des Sociétés exemptes de la juridiction des ordinaires locaux. Cela permet une grande créativité et flexibilité, en particulier en ce qui concerne la vie ensemble et le gouvernement...

Spécialement dans les provinces où les Sociétés de vie apostolique sont en crise, et semblent même en train de mourir, cette liberté devrait nous pousser à agir avec détermination pour expérimenter et rechercher de nouveaux moyens pour revitaliser des groupes qui semblent *in extremis*.

- Les Sociétés de vie apostolique n'appartiennent pas à la structure hiérarchique de l'Église, nos congrégations jouissent d'une grande autonomie, un grand nombre des canons qui réglementent la vie des instituts religieux ne s'appliquent pas à nous. Bien des choses doivent être déterminées librement par notre propre législation.

Quelques conséquences:

Sous l'angle de l'ensemble pour la mission

Tout en respectant la tradition eudiste dans ses modalités cléricales, l'Oeuvre d'Évangélisation peut être poursuivie avec de nouveaux acteurs et par de nouveaux moyens. La fidélité créatrice devrait nous amener à chercher avec une certaine urgence comment témoigner et signifier que laïcs et prêtres nous avons à faire Église ensemble et à devenir responsables de l'avenir de la foi. La Mission concerne tous les baptisés quel que soit leur état de vie. Il nous revient de trouver les moyens de vivre cette co-responsabilité laïcs-prêtres.

Sous l'angle de la communauté fraternelle

Non seulement la manière d'assurer ensemble la mission de l'Église peut être enrichie, mais rien n'empêche que soit tentées des expériences de vie fraternelle avec des laïcs - pour les Eudistes volontaires - un peu à la manière des communautés nouvelles. N'hésitons pas à nous mettre à l'école de ce prophète de son temps qu'a été Jean Eudes. Puisse-t-il nous aider à ouvrir des chemins neufs en Amérique ?¹⁷

2. Je reconnais totalement ma dette aux travaux récents des Pères Paul Milcent, Jacques Venard et Jean-Michel Amouriaux.

3. Paul Milcent, Saint Jean Eudes, Un artisan du renouveau chrétien au XVII^e siècle, Cerf, 1992, p. 16.

4. Jean Eudes, O.C., XII, p. 104.

5. Paul Milcent, Saint Jean Eudes, Un artisan...p. 23

6. Paul Milcent, Saint Jean Eudes, Un artisan ... p. 27

7. Paul Milcent, Saint Jean Eudes, Un artisan, p. 61

8. Jean Eudes, O.C. IX, 144

9. P. Broutin, La réforme pastorale en France au XVIII^e siècle, T. II, Desclée,

1956,p.182

10. P. Broutin, op.cit., p.186

11. Cité par P. Broutin, op.cit., TAI, p. 227

12. P. Broutin, op. cit. T.11, p. 295; Mgr A. LeBourgeois, Notre Vie, no 102, nov, 1964, p. 136

13. G. Routhier, L'initiation chrétienne ou de la difficulté à enfanter, L'Église canadienne, août 200, pp. 223-235.

14. Sur ce sujet, voir le développement substantiel contenu dans le livre récent du responsable du Service diocésain des Vocations du diocèse de Poitiers, Jean-Paul Russeil, Une culture de l'appel pour la cause de l'Évangile, Cerf, 2001.

15. Paul Milcent-Jacques Venard, Saint Jean Eudes, 1601-1680, Coll. Temps et visages, DDB, 1999

16. Jacques Venard, Leur Aggiornamento, Chalet, p.149-150.

17. A l'occasion du Troisième congrès continental sur les vocations au ministère ordonné et à la vie consacrée en Amérique du Nord, tenu à Montréal en avril 2002, le professeur Gilles Routhier (Université Laval) a repris à un niveau plus vaste quelques-uns des points de cet article: «Le thème de notre congrès «Vocation, Don de Dieu, Given for God's People, auquel je serais tenté d'ajouter les thèmes des deux congrès continentaux précédents, «New Vocations for a New Europe» (Rome: 1997) et «Pastoral Strategy for Vocations on the Continent of Hope» (Sao Paulo: 1994), nous fournit une indication importante qui peut nous servir de base dans la construction de la théologie de la vocation. La formulation de ces trois thèmes nous indique clairement que la vocation, loin d'être une réalité absolue ou un projet personnel, est au contraire une réalité relative, i.e. une réalité qui ne trouve sa pleine consistance que dans sa relation au Peuple de Dieu (Given for God's People) et au monde («...for a New Europe», «...on the continent of Hope»). C'est seulement en construisant ce rapport à ces réalités tierces - le monde et l'Église - que nous retrouverons les grands équilibres théologiques qui pourront nous aider à penser de manière fructueuses le développement des vocations et à développer des pratiques d'interpellations signifiantes». (G. Routhier, Renouveau de la mission: condition d'un réveil vocationnel.)